

# CONTRIBUABLES ASSOCIÉS

Contre l'oppression fiscale  
la pression des contribuables



## 15 juillet 2009

### ENFIN LE JOUR DE LIBÉRATION FISCALE!



En 2009, ce n'est qu'à partir du 15 juillet  
que les Français cesseront de travailler pour le seul  
profit de la sphère publique et pourront enfin  
bénéficier des fruits de leur labeur.

**Au total, l'État leur aura ponctionné 195 jours !**

# 15 JUILLET : JOUR DE LIBÉRATION FISCALE

## LA POMPE ÉTATIQUE

**Six mois et demi de servage pour payer les dépenses des administrations publiques !**

Selon nos calculs, effectués d'après notre source habituelle - l'OCDE -, cette année les dépenses publiques représentent 53,2% du PIB.

Rapporté au calendrier 2009, ce pourcentage équivaut à 195 jours de travail pour chaque Français. Nos compatriotes ne sont donc fiscalement libérés que le 15 juillet : ce n'est qu'à partir de cette date qu'ils peuvent commencer à travailler pour eux-mêmes.

Du 1<sup>er</sup> janvier au 14 juillet inclus, ils ont, au contraire, besoin exclusivement pour payer les dépenses de la sphère publique. Soit six mois et demi de servage !

La situation régresse : par rapport à 2008, où le jour de libération était le 12 juillet, les Français travaillent 2 jours de plus pour la collectivité (l'année dernière était bissextile). Cette aggravation peut sembler sous-évaluée dans le contexte actuel de crise.

Comme à l'accoutumée, nous avons utilisé les prévisions de dépenses totales des administrations publiques en pourcentage du PIB nominal établies par l'OCDE pour l'année en cours pour en déduire le nombre de jours de travail que les Français consacrent au financement de ces dépenses.

Mais la crise financière mondiale rebattant sans cesse les cartes, les prévisions de l'OCDE seront revues, en pire, d'ici la fin de l'année...



**Il n'est pas de vraie baisse d'impôts sans baisse préalable des dépenses publiques !**

## LA PAUSE, PAS LA HAUSSE

**Geler les dépenses pour libérer les contribuables !**

Depuis 1982, le niveau des dépenses des administrations françaises dépasse la moitié du PIB, c'est-à-dire de la richesse nationale que les Français créent chaque année par leur travail. Si, comme le demande Contribuables Associés, les dépenses publiques avaient été gelées au niveau, déjà considérable, qu'elles atteignaient en 1999, les Français seraient aujourd'hui libérés le 14 mai.

Les dépenses des administrations françaises peuvent et doivent être gelées au niveau qu'elles atteignent en 2009. Ce n'est qu'à cette condition qu'il sera possible de diminuer les innombrables impôts qui pèsent sur nos concitoyens et paralysent notre économie.

Années	Dépenses gelées au niveau de 1999 (en % du PIB)	Jour de libération théorique (gel sur 1999)	Jour de libération effectif
1999	54,0 %		17 juillet
2000	50,8 %	6 juillet	13 juillet
2001	48,9 %	29 juin	10 juillet
2002	47,3 %	23 juin	12 juillet
2003	45,9 %	18 juin	14 juillet
2004	44,1 %	11 juin	16 juillet
2005	42,8 %	7 juin	16 juillet
2006	41,0 %	31 mai	16 juillet
2007	39,7 %	26 mai	16 juillet
2008	38,1 %	21 mai	12 juillet
2009	36,5 %	14 mai	15 juillet

**Il est plus que jamais nécessaire de rendre aux Français du pouvoir d'achat en baissant les impôts !**

## LA FRANCE CHAMPIONNE DU MONDE

**Parmi les pays développés, les contribuables français sont les plus défavorisés**

Cette année, la France est devenue numéro un du classement des pays où l'État est le plus glouton.

Elle est passée devant la Suède, dont les efforts pour alléger la dépense publique portent leurs fruits : les contribuables suédois sont maintenant libérés quatre jours avant les Français.

Les Espagnols sont libérés quarante-six jours avant ! Les citoyens des pays de la zone euro commencent en moyenne à travailler pour leur propre profit et celui de leur famille plus de trois semaines avant les Français, et ceux de l'OCDE, quarante et un jours !

Pays	Nombre de jours travaillés pour la dépense publique	Jour de libération	Retard français
France	195	15 juillet	-
Suède	191	11 juillet	4
Italie	179	29 juin	16
Royaume-Uni	175	25 juin	20
Allemagne	161	11 juin	34
Irlande	152	2 juin	43
Irlande	152	2 juin	43
Espagne	149	30 mai	46
États-Unis	146	27 mai	49
Japon	136	17 mai	59
Moyenne de la zone euro	172	22 juin	23
Moyenne des pays de l'OCDE	154	4 juin	41

**La véritable « exception française » reste l'importance de la dépense publique.**

# EN 2009, LES IMPÔTS LOCAUX S'ENVOLENT

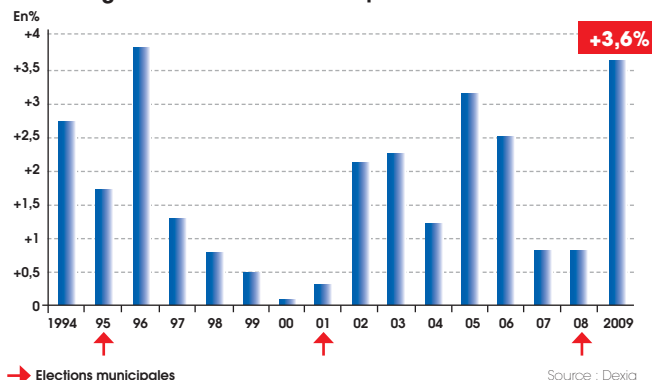
**La décentralisation à la française constitue un fléau fiscal empiré par la crise.**

Partout en France, les impôts locaux s'envolent en 2009 : la hausse des quatre impôts locaux – taxe d'habitation, taxes foncières sur le bâti et sur le non-bâti, taxe professionnelle – s'établit à 3,6% dont 3,5% pour les communes et Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), 4,6% pour les départements et 0,7% pour les régions.

## Pourquoi cet emballement de la fiscalité locale ?

- Les élus locaux ont été affolés par l'annonce de la suppression de la taxe professionnelle, dont ils entendent mal la compensation.
- Les budgets locaux souffrent de la crise immobilière : celle-ci a fait chuter les droits de mutation perçus par les départements et les villes à chaque transaction.
- Certaines collectivités locales subissent directement les retombées du crash financier parce qu'elles ont acheté aux banques des produits spéculatifs devenus hautement toxiques.
- Les élus préfèrent augmenter les impôts en début de mandat plutôt qu'à la veille des élections.

## Augmentation du taux des impôts locaux 2008-2009



**Il serait grand temps que les élus locaux cessent de gaspiller l'argent des contribuables !**